



Le débat 

Comment combattre les fake news ?

Qui doit se charger de limiter les rumeurs et intox qui circulent si vite sur le Web ? Et comment ?

Par Marie de Casanova

© P. JAWCZUSZCZAK / SHUTTERSTOCK

Zoom

Les scandales récents

 **En 2016, la campagne américaine** a été entachée par les fake news. Un an après, le Congrès a enquêté pour savoir si la Russie avait financé des publicités sur le Net pour influencer les électeurs.

 **En France, lors de la présidentielle, Marine Le Pen** a laissé entendre que Emmanuel Macron aurait un compte aux Bahamas. La rumeur, publiée sur le Net, a été reprise par des sites.

 **Au Royaume-Uni, The Sun** a titré que la Reine soutenait le Brexit, sans preuves. Le journal a été rappelé à l'ordre pour non respect du code de bonne conduite de la presse.

Les États doivent-ils légiférer contre les fausses infos ?

OUI Des gouvernements ont décidé d'agir contre ces nouvelles diffusées sur Internet pour manipuler l'opinion. En Allemagne, depuis le 1^{er} janvier, une loi oblige les réseaux sociaux à les supprimer. La Grande-Bretagne et l'Italie réfléchissent à durcir leurs lois. Et début janvier, Emmanuel Macron a évoqué des mesures: obliger, en période électorale, les sites à rendre publique l'identité des annonceurs de contenus sponsorisés (payés), rendre possible la saisine en urgence de la justice pour faire supprimer un contenu...

NON Une nouvelle loi risquerait d'aller à l'encontre des libertés de la presse et de l'expression, des principes démocratiques fondamentaux. En France, la loi de 1881 sur la liberté de la presse punit déjà la « publication, la diffusion ou la reproduction par quelque moyen que ce soit de nouvelles fausses ». Pourquoi rajouter des lois? Surtout, il est délicat de dire ce qui relève de la bonne ou de la mauvaise information. Quels seront les critères des juges? Cela ne risque-t-il pas de conduire à une forme de censure ou de faire taire les oppositions?

Les réseaux sociaux peuvent-ils jouer les gendarmes ?

OUI Les fake news prolifèrent grâce aux sites qui les diffusent. Les réseaux sociaux constituant la principale source d'information d'une partie grandissante de la population, les entreprises qui les gèrent ne peuvent rester passives. Mis en cause pour avoir laissé se propager de fausses informations durant des campagnes électorales, Twitter et Facebook ont pris des engagements, comme supprimer les faux comptes les diffusant ou être plus transparents sur la provenance des publicités politiques.

NON Méfions-nous des effets d'annonce! Les acteurs du web auront du mal à venir à bout des fausses informations: les créateurs de ces pages controversées sont ultra puissants, comptent beaucoup d'abonné(e)s, et leurs contenus, sitôt publiés, peuvent être repris par de nombreuses autres pages. Lutter contre les fake news exige donc beaucoup de temps et d'argent. Qui y est prêt? Facebook a promis à l'automne 2017 l'embauche d'un millier de modérateurs pour examiner les contenus supplémentaires. Cela semble bien peu.

Les citoyens ont-ils un rôle à jouer ?

OUI Face à la propagation des fake news, chacun a une responsabilité. Avant de croire (et relayer...) une info, il faut s'interroger. S'agit-il d'une publicité ou d'un contenu sponsorisé par quelqu'un y ayant intérêt? Est-ce un article de presse? S'agit-il d'un éditorial (un avis personnel), ou présente-t-il l'actu factuellement? Les faits énoncés sont-ils corroborés par d'autres sources? Bref, à chacun d'exercer son esprit critique. Vital pour que la démocratie fonctionne!

NON Si le terme de fake news est nouveau, les fausses nouvelles ont toujours existé. Une personne éclairée aura beau les contester, il y en aura toujours pour les croire parfois, même plus si elles sont démenties! Mais on peut relativiser l'impact des fake news. Dès les années 1940, des études ont montré que les informations n'influençaient pas tant que ça les élections. Il n'y a pas de raison que ce soit différent sur le web. D'ailleurs, selon des chercheurs, les fake news ont eu peu d'incidence sur l'élection américaine. ■

